

# Conseil d'UFR ALLSH

**amU** Faculté des arts, lettres,  
langues et sciences humaines  
Aix Marseille Université

Jeudi 19 juin 2025



**amU**  
Aix Marseille Université

# Ordre du jour

1. Questions diverses
2. Informations
3. Demande de modification du règlement intérieur par la liste Union Étudiante concernant l'arrêt menstruel pour les étudiantes (information)
4. Lutte contre les discriminations (information)
5. Modalités de contrôles des connaissances et des compétences de Licence :
  - Demandes de modifications (délibération)
  - Cadrages (délibération)
6. Calendrier dérogatoire Master d'Histoire de l'Art, parcours-type Métiers du patrimoine (délibération)
7. Demandes de double rattachement principal des unités :
  - PRISM (délibération)
  - ADEF (délibération)

# 1. Questions diverses

## 2. Informations :

- Délibérations de la CFVU du 5 juin 2025
- Réforme des concours enseignants
- Label Hybrid'AMU
- Élections directions département
- Ressources humaines : services d'enseignement, référentiel
- Vie étudiante et réseaux sociaux
- Présentation de Mme Stanie Louarn, nouvelle chargée de communication
- Commission d'exonération UFR ALLSH
- Calendrier de l'audit
- Droits différenciés, mise en place de la commission AMU
- Équipements dans les salles de cours / amphithéâtres
- Stockage de livres (IUT)
- Session de la 2e chance
- Doctorats *honoris causa*

## Élections des directions de département | 16 au 27 juin 2025

Départements	Date du Conseil	Candidatures
Anthropologie	Lundi 23 juin 2025	FABBIANO Giulia
Arts	Mardi 17 juin 2025	Candidature hors délai
Etudes Asiatiques	Mardi 17 juin 2025	GRAZIANI Christine
Etudes Germaniques	Vendredi 27 juin 2025	BAUCAUD Florence
Etudes Hispaniques Latino-Américaines	Lundi 23 juin 2025	Candidature hors délai
Etudes Italiennes	Mardi 24 juin	Aucune Candidature
Etudes Moyen Orientales	Lundi 16 juin	CERMAKIAN Stéphane
Etudes Portugaises et Brésiliennes	Vendredi 20 juin 2025	Candidature non recevable

Départements	Date du Conseil	Candidatures
Etudes du Monde Anglophone	Lundi 23 juin 2025	Aucune Candidature
Etudes Slaves	Mardi 24 juin	YURCHENKO Julia
Français Langue Etrangère	Vendredi 20 juin 2025	COMBE Christelle
Géographie, Aménagement, Environnement	Jeudi 26 juin	GRANDCLEMENT Antoine
Histoire	Mardi 17 juin 2025	REGNARD Céline
Histoire de l'Art et Archéologie	Jeudi 26 juin 2025	Candidature hors délai
Langues Etrangères Appliquées	Lundi 16 juin 2025	VIEU Marion
Lettres	Jeudi 19 juin 2025	FLICKER Corinne
Linguistique Romane et Roumaine	Mardi 17 juin 2025	FERRADOU Carine
Philosophie	Jeudi 26 juin 2025	KOCH Isabelle

Départements	Date du Conseil	Candidatures
Psychologie Clinique	Mardi 17 juin 2025	FERNANDEZ Victoria Isabel
Psychologie Cognitive	Mardi 24 juin 2025	Candidature non recevable
Psychologie Développementale et Différentielle	Mardi 17 juin 2025	Candidature hors délai
Psychologie Sociale et du Travail	Mardi 17 juin 2025	ZOUHRI Bouchra
Sciences de l'Antiquité	Jeudi 26 juin 2025	VIARD Gaëlle
Sciences de l'Education	Mercredi 18 juin 2025	MERCIER-BRUNEL Yann
Sciences du Langage	Vendredi 27 juin 2025	MEYNADIER Yohann
Sociologie	Lundi 23 juin 2025	CHAMAHIAN Aline

# Compte-rendu de conclusions Commission d'exonération

Conseil UFR ALLSH

Jeudi 19 juin 2025



*" Des exonérations peuvent être accordées par le président ou le directeur de l'établissement aux stagiaires dont les frais de formation ne sont pas pris en charge au titre de la formation professionnelle. Dans ce cas, le stagiaire concerné doit acquitter une redevance minimale fixée par le CA." (Art. D 714-62 du code de l'Éducation).*

**Délibération du CA – AMU  
24/09/2024 portant cadrage des régimes d'exonération des droits d'inscription**

**Chapitre III. L'exonération des frais d'inscription en formation continue (diplôme nationaux ou diplôme d'établissement)**

**Article 6 - Conditions à remplir pour l'exonération des droits d'inscription en formation continue**

Sur proposition de la composante de rattachement, le Président peut accorder une exonération partielle aux stagiaires de la formation continue dont les frais ne sont pas pris en charge au titre de la formation professionnelle.

Les demandes d'exonération sont établies sur la base des critères sociaux et familiaux établis à partir du quotient familial.

**Article 7 - Montant de la redevance minimale en formation continue**

Le montant de la redevance minimale due par le stagiaire est équivalent au montant des droits d'inscription nationaux auquel est rajouté un forfait de 100 €.

## **Constitution d'une Commission d'exonération UFR ALLSH**

M. Guy Le Thiec, Directeur de l'UFR ALLSH,

Mme Isabelle Baumann, Directrice administrative de l'UFR ALLSH,

Mme Michèle Colomet, Responsable du service financier,

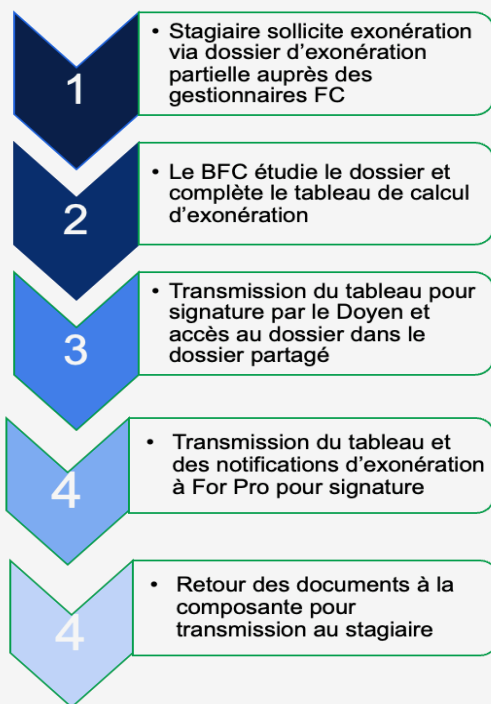
Mme Nuria Gala, Directrice adjointe chargée de la Formation,

Mme Julie Oliveros, Responsable Développement formation continue et alternance,

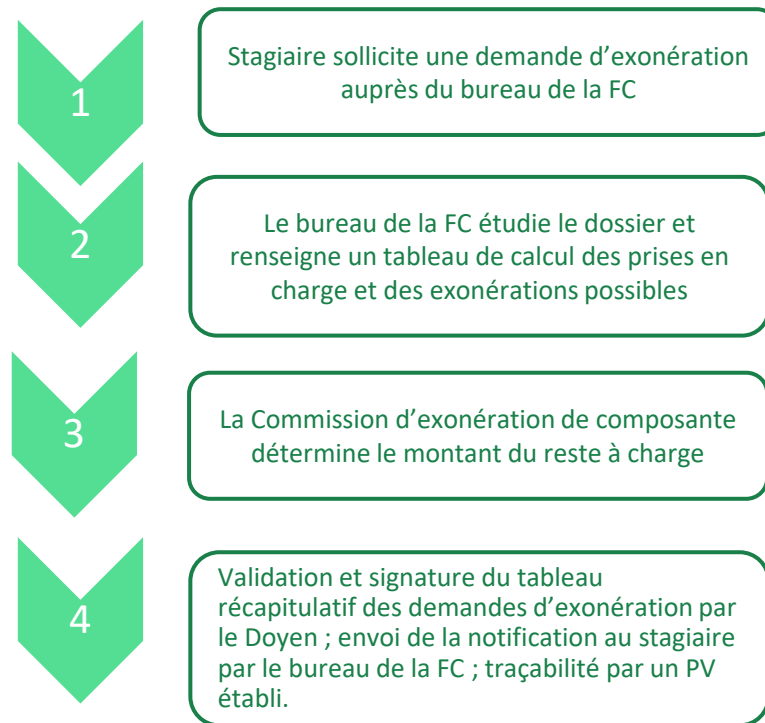
M. Fabrice Pellerin, Directeur adjoint chargé des moyens et du budget,

Mme Odile Thuilier, chargée de mission formation continue.

## Modalités de fonctionnement des demandes d'exonération 24/25



## Modalités de fonctionnement des demandes d'exonération 25/26



Conformément à la proposition de tarifs de la FC faite au CUFR et conformément au vote de ce même conseil le 17 avril 2025, nous considérons un plancher incompressible de 600 €

(nous ne retenons donc pas la préconisation de la ForPro, qui propose un plancher fixé à 800 euros incompressibles (DIN comprises).

**« Document de cadrage »\* relatif à la nouvelle politique d'exonération des frais d'inscription en formation continue (diplômes nationaux et diplômes d'établissement) communiqué par FOR PRO mais non encore voté\***

**Barème reconsidéré par la Commission d'exonération ALLSH**

Aix-Marseille Université met en œuvre une politique sociale pour permettre aux stagiaires de la Formation Continue, qui rencontrent des difficultés personnelles et/ou financières de poursuivre leurs études dans les meilleures conditions.

Cette politique d'exonération, sur conditions de ressources, concerne les stagiaires de la formation continue qui financent personnellement leur formation en tout ou partie.

La part d'exonération sera déterminée en fonction du quotient familial et selon le barème ci-après,

lors des commissions d'exonérations en composante,

et ne pourra en aucun cas être inférieure à la redevance minimale votée en CA<sup>2</sup> du 24 septembre 2024 en cas de recours.

<b>Quotient familial = revenus bruts annuels (avant tout abattement fiscal) divisés par 12 mois + prestations / nombre de parts</b>	<b>Pourcentage des frais de formation restant à la charge du stagiaire selon la tranche du quotient familial. Les frais de formation restant à la charge du stagiaire correspondent aux frais globalisés votés en CA hors DIN, PVC et montant financé le cas échéant</b>	<b>Pourcentage des frais de formation restant à la charge du stagiaire selon la tranche du quotient familial. Les frais de formation restant à la charge du stagiaire correspondent aux frais globalisés votés en CA hors DIN, PVC et montant financé le cas échéant</b>	<b>En cas de recours :</b> Redevance minimale : - Montant DIN correspondant au diplôme national d'inscription + 100€  - Montants PVC + Droits de Bibliothèque correspondant au diplôme d'établissement d'inscription + 100€ Redevance minimale votée en CA du 24 septembre 2024 : Droits d'Inscription Nationaux + 100€
De 1 001 à 1 250 euros	50 %	50 %	Cf . Droits relatifs à la situation
De 1 251 à 1 500 €	60 %	40 %	Cf . Droits relatifs à la situation
De 1 501 à 2 000 €	70 %	30 %	Cf . Droits relatifs à la situation
De 2 001 à 2 500 €	80 %	20 %	Cf . Droits relatifs à la situation
2 501 € et +	90 %	10 %	Cf . Droits relatifs à la situation

## **Proposition à valider :**

Pour les candidats repreneurs d'études en L2 et M1,

- proposer le coût plancher à 600 euros...
- ... puis mobiliser leur CPF en L3 ou M2.

## **Pourquoi cette proposition ?**

Nous constatons que (très) rares sont les personnes qui peuvent payer 2 600 € pour une L1 auxquels s'ajoutent 2 600 € pour une L2, sans possibilité de financement car ce ne sont pas des années diplômantes. Même logique pour le master.

**Attention :**

La part d'exonération déterminée en fonction du quotient familial et selon le barème ne pourra en aucun cas être inférieure au plancher de **800€**  
En cas de recours auprès de la Référente des Affaires Sociales et handicap For'Pro, la part d'exonération ne pourra en aucun cas être inférieure à la redevance minimale votée en CA<sup>2</sup> du 24 septembre 2024 :

**Pour les Diplômes Nationaux : 100€ + Droits d'Inscription Nationaux**

**Pour les Diplômes d'Établissement : 100€ + Participation Vie de Campus + Droits de Bibliothèque**

## LES TARIFS GLOBALISES DE LA FORMATION CONTINUE



DIPLOMES NATIONAUX



DIPLÔMES D'ETABLISSEMENT

### 3. Demande de modification du règlement intérieur par la liste Union Étudiante concernant l'arrêt menstruel pour les étudiantes (information)

## 4. Lutte contre les discriminations (information)

# 5. Modalités de contrôles des connaissances et des compétences de Licence

# Demandes de modifications (délibération)

**VOTE**

# Cadrages (délibération)

**VOTE**

# 6. Calendrier dérogatoire Master d'Histoire de l'Art, parcours-type Métiers du patrimoine (délibération)

VOTE

# 7. Demandes de double rattachement principal des unités

# PRISM (délibération)

VOTE

# ADEF (délibération)

**VOTE**

Merci de votre  
attention

**amU** Faculté des arts, lettres,  
langues et sciences humaines  
Aix Marseille Université

**amU**  
Aix Marseille Université

# Conseil restreint de l'UFR ALLSH

Jeudi 19 juin 2025

**amU** Faculté des arts, lettres,  
langues et sciences humaines  
Aix Marseille Université



**amU**  
Aix Marseille Université

# 1. Prime d'encadrement pédagogique (délibération)

Campagne 2025 d'attribution des primes d'engagement pédagogique (PEP)

Tableau récapitulatif du classement des dossiers à destination du Conseil Académique Restreint

Nombre de dossiers déposés dans la composante :																
4																
Composante	Rang de classement du dossier de candidature	Candidature					Evaluation de l'engagement pédagogique : évaluer les items (A+/A/B/C)					Annexe(s) en pièce jointe (oui/non)	Partie complétée par le laboratoire (si enseignant-chercheur)	Avis circonstancié	Notation (A+/A/B/C)	Classement composante
		Nom	Prénom	Grade au 01/01/2025	Date de nomination	Unité de recherche (si pertinent)	Section CNU ou spécialité du second degré ou domaine disciplinaires pour les LRU	Item 1 Activités pédagogiques	Item 2 L'encadrement des étudiants (notamment sur le cycle L, en formation continue et en apprentissage)	Item 3 Attractivité pédagogique de l'établissement	Item 4 Responsabilités exercées (notamment sur le cycle L, en formation continue et en apprentissage)					
UFR ALLSH		LENOIR	Norbert	agrégé classe except. 3B3	45170	PRAG mais activité au CCGG	Philosophie	A (classe inversée, joutes oratoires, méthodologie ; la mention de cours sur tik-tok est moins convaincante car contenu pas spécifique pour étudiants AMU)	A+ (DETU, suivi des étudiants LAS, des L1)	A (JPO, Panorama, manuels Licence/prépas)	A+ /A (DETU, resp. L1, resp. Agrégation; jury portail 7, tutorat	oui	oui bien que pas EC	Le candidat dépose une demande de PEP après moins de deux ans d'enseignement à AMU. Enseignant expérimenté, il assume des enseignements variés, à différents niveaux, et exerce des responsabilités pédagogiques importantes pour le département de philosophie (DETU, responsable L1...). Il conserve un lien fort avec l'enseignement en prépa à travers du Cypes. Les manuels créés, bien que hors de la période de référence, manifestent son engagement pédagogique. Enfin, il a une activité de recherche au centre Gilles Gaston Granger. (L'engagement pédagogique ne peut être évalué que sur une période très courte puisque le recrutement à AMU date de septembre 2023)		
UFR ALLSH		CHAUSSERIE-LAPREE	Hugo	PRAG contractuel, classe normale	45170	TDMAM	21 (histoire ancienne et médiévale)	A + (organisation de voyages en Grèce, de débats pour l'évaluation, prise en compte des gender studies dans l'histoire ancienne)	A (conception de cours SFAD très complets, le texte étant redoublé par des enregistrements sonores et complété par matériel vidéo)	A (mise en contact des étudiants avec le Service archéologique de la ville d'Aix, proposition de participation au Salon de l'Étudiant)	A- (comme le candidat l'indique, il n'a pu encore assumer de nombreuses responsabilités pédagogiques, étant récemment arrivé en poste)	oui (attestations des voyages pédagogiques)	non	Il ne fait aucun doute que le candidat est très engagé au profit de ses étudiants. Il utilise des pratiques pédagogiques innovantes et pensées, sans se contenter de répéter les discours convenus sur la classe inversée, etc. Son dossier est encore "jeune" - dans le sens où, arrivé en poste à AMU en 2023 seulement, il n'a pu exercer d'autres responsabilités que d'UE : c'est la seule réserve que l'on puisse émettre. Pour le reste, il a organisé un voyage en Grèce pour les étudiants en histoire, dès sa première année dans notre établissement et alors qu'il n'est "que" PRAG contractuel. Bref : si cette candidature n'est pas prioritaire par rapport à d'autres candidats plus anciens dans leurs postes, l'octroi de la PEP servirait clairement l'intérêt des étudiants et saluerait le dynamisme déjà avéré de notre collègue.		
UFR ALLSH		CHAUSSERIE-LAPREE	Hugo	PRAG contractuel, classe normale	45170	Laboratoire « Textes et documents de la Méditerranée antique et médiévale » (TDMAM - UMR 7297)	21 (histoire ancienne et médiévale)	A. Fort investissement ; bon regard réflexif sur son métier; organisations de voyages pédagogiques, initiation à la recherche aux débats	A+. Encadrement dans le cadre de travaux pédagogiques (mémoires collectifs en L2 et en L3), atlier à la BU dans le cadre de la MTU	A. Rayonnement extérieur (participation aux Rendez-vous de l'histoire de Blois); réseaux professionnels	A-. Responsabilités UE (le candidat justifie son "manque" de prise de responsabilité par son recrutement récent ainsi que par sa charge de cours de PRAG)			Collègue investi, recruté récemment, qui détaille toutes ses activités (des plus classiques aux plus novatrices), qui met en pratique les formations suivies lors de sa préparation d'AGREG. Quelques activités un peu innovantes : voyages pédagogiques, oraux notés sous la forme de débat. Gageons que ce soit un très bon dossier en devenir.		
UFR ALLSH		PELLERIN	Fabrice	PRAG HC	41153	Economie gestion	A (nombreux enseignements, L et M. Responsabilité UE, travail en équipe, coordination. Fort lien entre enseignements et monde socio-économique : point fort du dossier. Nombreuses formations. Veille scientifique même si pas EC. Fort investissement.)	A responsable des stages de L3 LEA depuis 2012, visites pédagogiques en entreprise pour les M en alterance. Point fort : relations avec le monde socio-économique (a été chargé de mission aux relations avec le monde socio-économique pendant 7 ans). Cours de préparation au CAPET d'économie-gestion et au CAPLP en économie et gestion à l'INSPIE, correspondants PEPITE PROVENCE au sein d'Aix-Marseille.	A+ Point fort à nouveau : relations avec le monde socio-économique dans un but pédagogique, relations à l'international dans un but pédagogique, trois manuels scolaires.	A responsable d'année de la L1 LEA et de L3 LEA.		s.o.	Fort investissement pédagogique de ce collègue, qui est PRAG au département de LEA de notre UFR depuis 2012 et dont l'engagement a été constant. Le gros point fort de son dossier concerne les liens avec le monde socio-économique. Ses cours sont très largement axés sur le monde des entreprises et aident les étudiants à s'approprier les outils dont ils auront besoin dans le monde du travail. Outre ses cours (enormément d'heures, en L et en M) et le suivi de nombreux étudiants (stages de licence et alternances pour les masters), M. Pellerin consacre une grande partie de son activité à mettre en oeuvre des liens pédagogiques avec les entreprises, au niveau local, national et international. Il est de surcroît impliqué dans la formation continue. Il dispense des cours pour le CAPET d'économie-gestion et le CAPLP en économie et gestion à l'INSPIE. Il a écrit des manuels. Avis extrêmement favorable.			

UFR ALLSH	PELLERIN	Fabrice	Agrégé HC	sept. 2012-PRAG-dpt LEA	/	Economie-gestion	544 HTD - 64% en licence. Utilise des méthodes alternatives. Relation avec les entreprises. Pendant 7 ans: comité de pilotage de la semaine amU-Entreprise. Co-responsable du Master LEA - Parcours PME-Export. Enseignements professionnalisants en Master LEA-PME Export. 2024: élaboration des nouvelles maquettes de cours pour le Master LEA.	encadrement de projets de mobilité internationale pour les alternants. responsable des stages de L3 LEA depuis 2012 (effectif variant entre 250 et 350 étudiants). Responsable de toutes les UE où il intervient.	participe régulièrement à des forums de l'emploi, au salon de l'Etudiant, au salon des Master, au salon de l'alternance. Invité dans des lycées de l'académie pour des manifestations telle que la journée des métiers: pendant sept ans, chargé de mission aux relations avec le monde socio-économique. Organisateur de "stage dating". Accompagne les alternances du M2-LEA	2023-2024 responsable d'année de la L3 LEA et de L3 LEA - Suppléant de la représentante du master LEA PME Export auprès de la commission pédagogique de la composante - partenariats avec le monde socio-économique,	NON	NON	Engagement pédagogique soutenu à plusieurs niveaux : 544 HTD assurées, suivi rigoureux des stages de troisième année de licence, forte implication dans le Master LEA PME-Export, avec un accompagnement attentif des alternants. L'ampleur du volume horaire et des effectifs suivis témoigne d'un investissement constant. Il a participé activement à la conception des nouvelles maquettes. Contribue de manière significative à la vie académique de l'établissement et à ses activités pédagogiques par quantité, qualité ainsi que par sa réflexion sur son métier d'enseignant.
UFR ALLSH	BRETECHE	Sylvain	Contractuel enseignant LRU / PRAG	44805	non	18e - Musicologie	A. approches pédagogiques originales et alternatives: pratique ludique des savoirs, avec la création d'un jeu pédagogique, "Zicologic", développé depuis quelques années, jeu de cartes et d'écoutes musicales reprenant l'ensemble des éléments présentés durant les séances et pouvant servir pour assimiler les notions de cours; création collaborative lors de pratiques musicales participatives (dispositif des « Projets Collectifs » en inter-promotion, par groupe de 25 à 60 étudiant.e.s, réalisés sur une semaine complète de création (4 fois dans l'année); protocoles exploratoires autour des conduites musiciennes.	A. En charge du cours de Méthodologie du Travail Universitaire qu'il a engagé dans le dispositif ORE; Création d'un manuel théorique et pratique: "Abrégé de théorie musicale tonale et harmonique (40 p.) - donné aux étudiant.e.s, qui le conservent et l'utilisent jusqu'à la fin de leur 3e année pour l'ensemble de leurs enseignements	A.-. Aucun lien avec les projets stratégiques d'AMU. Quelques sorties. Réalisation d'un MOOC pour l'université de Bordeaux - Master Audiano/Droit des propriétés intellectuelles, intitulé Pourquoi la musique contemporaine ? (2022), mis à disposition des étudiant.e.s de notre formation.	A+. Réalisation de l'Emploi du Temps annuel. En charge de l'Orientation Professionnelle en Licence 2: encadrement des stages pour la promotion entière (67 étudiant.e.s cette année). Gestion d'urgence des inscriptions qui a entrainé a minima plus de 100h de son temps « disponible » sur les mois de septembre et octobre. A effectué 186,5 heures complémentaires à son service de 384h. Travail important de coordination.	oui, fiches de service ARES 2023-2025 + un jeu pédagogique d'introduction à l'histoire de la musique.	Non EC	Recrutement récent (2022) mais déjà un fort investissement au service des enseignants comme des étudiants dans les situations d'urgence de la rentrée (emploi du temps, inscriptions, etc.). Innovant pédagogiquement (Création de jeu de cartes, sorties, Mocc). Dossier perfectible, surtout en lien avec les politiques d'établissement, mais déjà très invest.
UFR ALLSH	BRETECHE	Sylvain	Contractuel enseignant LRU / PRAG	44805		18e - Musicologie	A. Dossier très convaincant tant du point de vue du volume d'heures enseignées (186,5h supplémentaires et 2024-25) qu'en raison de l'originalité des méthodes pédagogiques (pédagogie active, recours à la création musicale comme vecteur d'apprentissage, création d'un jeu pédagogique, élaboration d'une méthode d'apprentissage adaptée aux 3 années de licence, souci de proposer des enseignements interdisciplinaires )	A Responsable du cours de MTU; en charge de l'orientation professionnelle; encadrement de stages en licence 2 et 3 mais uniquement depuis 2024-25	A- des initiatives en collaboration avec l'université de Bordeaux (réalisation d'un MOOC, Pourquoi la musique contemporaine ? (2022), ) ou de Bourgogne. Le lien avec les projets stratégiques d'AMU reste à construire	A investissement grand disponibilité au service des étudiants et de la formation	Oui, notamment captations des créations collaboratives lors de pratiques musicales participatives (dispositif des « Projets Collectifs » en inter-promotion, par groupe de 25 à 60 étudiant.e.s, réalisés sur une semaine complète de création (4 fois dans l'année)	Non EC	Recrutement récent mais une "ancienneté" qui remonte à 2010 (plusieurs statuts, vacataire, moniteur, ATER). Un véritable engagement au service des étudiants et de la discipline, avec une volonté d'innover qui se traduit en propositions concrètes.

## 2. FIR Invités 2026 (délibération)

**FIR Invités Missions :**

Laboratoire d'accueil	Responsable scientifique de l'accueil	Genre	Nom Enseignant Invité	Prénom Enseignant Invité	Nationalité	Fonction	Avis Comité de la Recherche du 16/06/25	Avis Conseil d'UFR du 16/06/25
CAER UR 854	RUGIERO Raffaele	M	<b>DE AMORIM E SILVA NETO</b>	Sertório	Brésilienne	Professeur des Universités	Avis favorable (10 votants)	
ECHANGES UR 4236	COLIN Nicole	M	<b>DECUBLE</b>	Horatiu Gabriel	Roumaine	Professeur	Avis favorable (10 votants)	
CIELAM UR 4235	VIGLIANO Tristan	F	<b>LI</b>	Jiaying	Chinoise	Professeur associée	Avis favorable (10 votants)	
CAER UR 854	MILANESI Claudio	F	<b>LUCAMANTE</b>	Stefania	Italienne/américaine	Maître de conférences	Avis favorable (10 votants)	
LERMA UR 853	BOUGEROL Maud	F	<b>MISSAGHI</b>	Poupeh	Américaine	Maîtresse de conférences	Avis favorable (10 votants)	

**FIR Invités Contrats :**

Composante	Laboratoire d'accueil	Responsable scientifique de l'accueil	Genre	Nom Enseignant Invité	Prénom Enseignant Invité	Nationalité	Avis Comité de la Recherche du 16/06/25	Avis Conseil d'UFR du 16/06/25
ALLSH	LPL UMR 7309	MEGUERDITCHIAN Adrien	Femme	<b>KOTZ CIMON</b>	Sonja	Néerlandaise	Avis favorable (10 votants)	